

# BULLETIN DE L'ADIGESEP



26/04/2019

Avril 2019

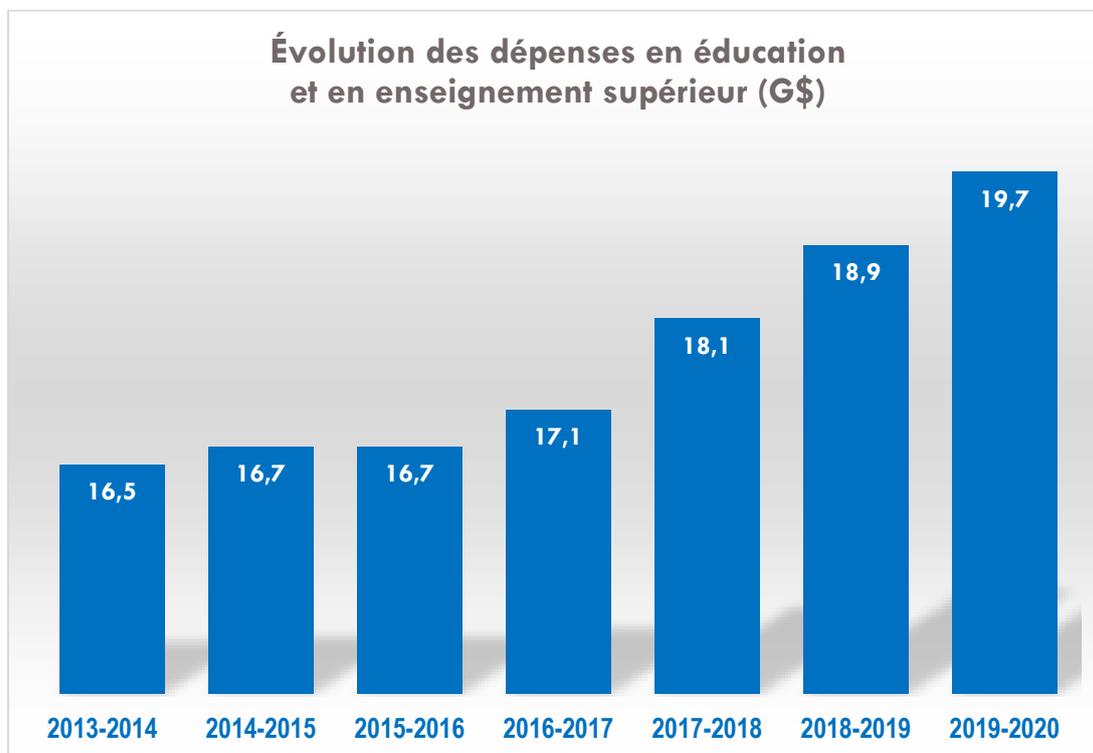
Dans ce numéro 🇨🇦 ... Budget du Québec et Règles  
budgétaires 2019-2020 | **1** | Les prix de l'ADIGESEP | **4** |  
Retour sur la formation des 7 et 8 février 2019 | **4** | Doit-on  
revoir la mission de l'ADIGESEP ? | **5** | Les services de votre  
association | **6** |

## Budget du Québec 2019-2020

par Daniel Trottier

Le 21 mars, le gouvernement du Québec a annoncé une hausse des dépenses en éducation et enseignement supérieur de 5,1 p. cent en 2019-2020. Tout a été dit, ou presque, sur ce budget, mais revenons quand même sur certains points.

Le graphique suivant<sup>1</sup> montre que le budget a augmenté de 3,2 G\$ depuis 2013-2014. Il se situe maintenant à 19,7 G\$, soit une augmentation de 19,4 p. cent sur 7 ans.



En ce qui touche au [préscolaire, primaire et secondaire](#)<sup>2</sup>, les principaux investissements sont les suivants :

- 4 G\$, dans le Plan québécois des infrastructures (PQI), entre autres pour l'agrandissement et la construction d'écoles<sup>3</sup>;
- 1 G\$ au cours des cinq prochaines années pour la mise en place des maternelles 4 ans ;
- 340 M\$ pour le programme Agir tôt, visant le dépistage précoce des troubles d'apprentissage ;
- 455 M\$ pour l'ajout d'une heure à l'école pour des activités parascolaires ;
- 135 M\$ pour les sorties culturelles et les bibliothèques scolaires ;
- 235 M\$ pour augmenter les services de soutien professionnel directs aux élèves ;
- 100 M\$ pour l'ajout de classes spécialisées ;
- 36 M\$ par année pour permettre l'achat de lunettes ou de lentilles cornéennes pour les enfants de 17 ans et moins.

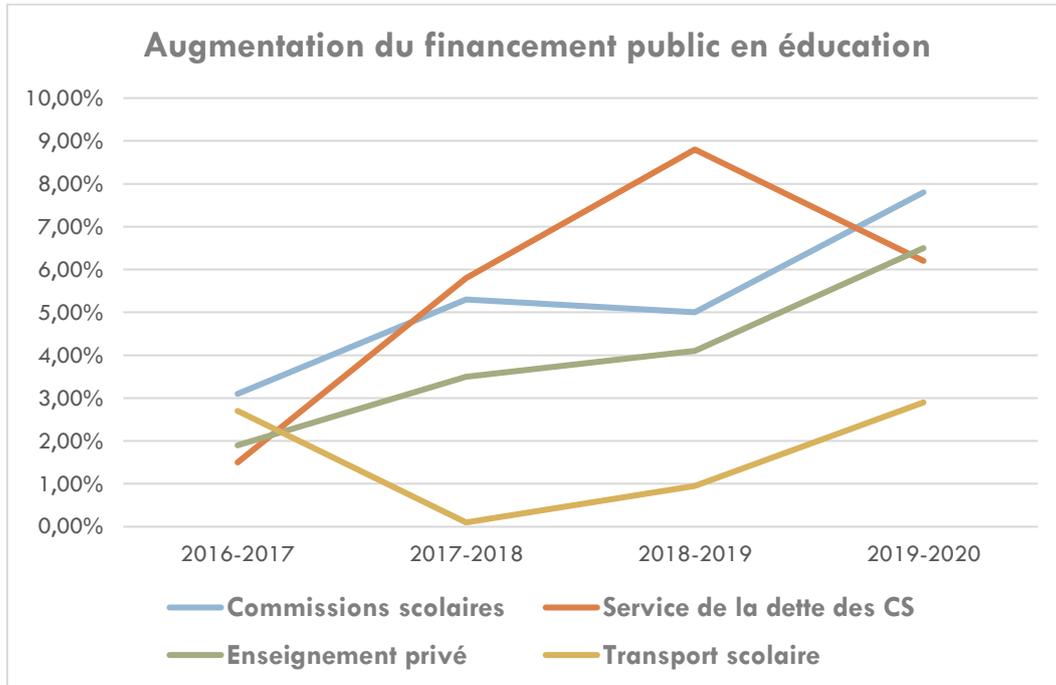
<sup>1</sup> Sources : [Crédits des ministères et organismes 2018-2019](#) et [Budget de dépenses 2019-2020](#)

<sup>2</sup> MEES, *Un réinvestissement majeur dans les secteurs clés de l'éducation et de la santé*, communiqué du 21 mars 2019.

<sup>3</sup> Voir page 4 pour les précisions.

Le financement des commissions scolaires, le service de la dette de celles-ci, de même que le financement de l'enseignement privé connaissent des augmentations variées.<sup>4</sup>

(000 \$)	2016-2017	2017-2018		2018-2019		2019-2020	
1. Commissions scolaires (CS)	7 480 697,4	7 873 955,0	+ 5,3 %	8 263 969,0	+ 5 %	8 905 254,2	+ 7,8 %
2. Service de la dette des CS	840 031,9	889 113,9	+ 5,8 %	967 606,9	+ 8,8 %	1 027 983,7	+ 6,2 %
3. Enseignement privé	477 305,7	493 858,6	+ 3,5 %	514 079,6	+ 4,1 %	547 726,3	+ 6,5 %
4. Aide au transport scolaire	351 327,4	351 595,0	+ 0,1 %	354 986,9	+ 0,95 %	364 968,3	+ 2,8 %



## Projet de règles budgétaires 2019-2020

par Daniel Trottier

Nancy Brousseau, DG de la FEPP, vous a transmis au début du mois l'essentiel du projet de règles budgétaires 2019-2020.

**Montants de base** : 4 130 \$ au préscolaire (4035 \$ cette année<sup>5</sup> ; ↗ 2,4 p. cent), 3 744 \$ au primaire (3658 \$ cette année; ↗ 2,4 p. cent) et 4 802 \$ au secondaire (4692 \$ cette année; ↗ 2,3 p. cent).

**Valeur locative** : aucune augmentation. Par ailleurs, le Plan québécois des infrastructures (PQI) prévoit des investissements de 20,3 G\$ pour les réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur pour la période 2019-2029 (voir page 4). L'ajout à ce qui était déjà prévu au PQI sera de 6,1 G\$ pour le secteur de l'éducation seulement (maintien d'actifs, ajout d'espaces, déploiement des maternelles 4 ans, projets majeurs, etc.).<sup>6</sup>

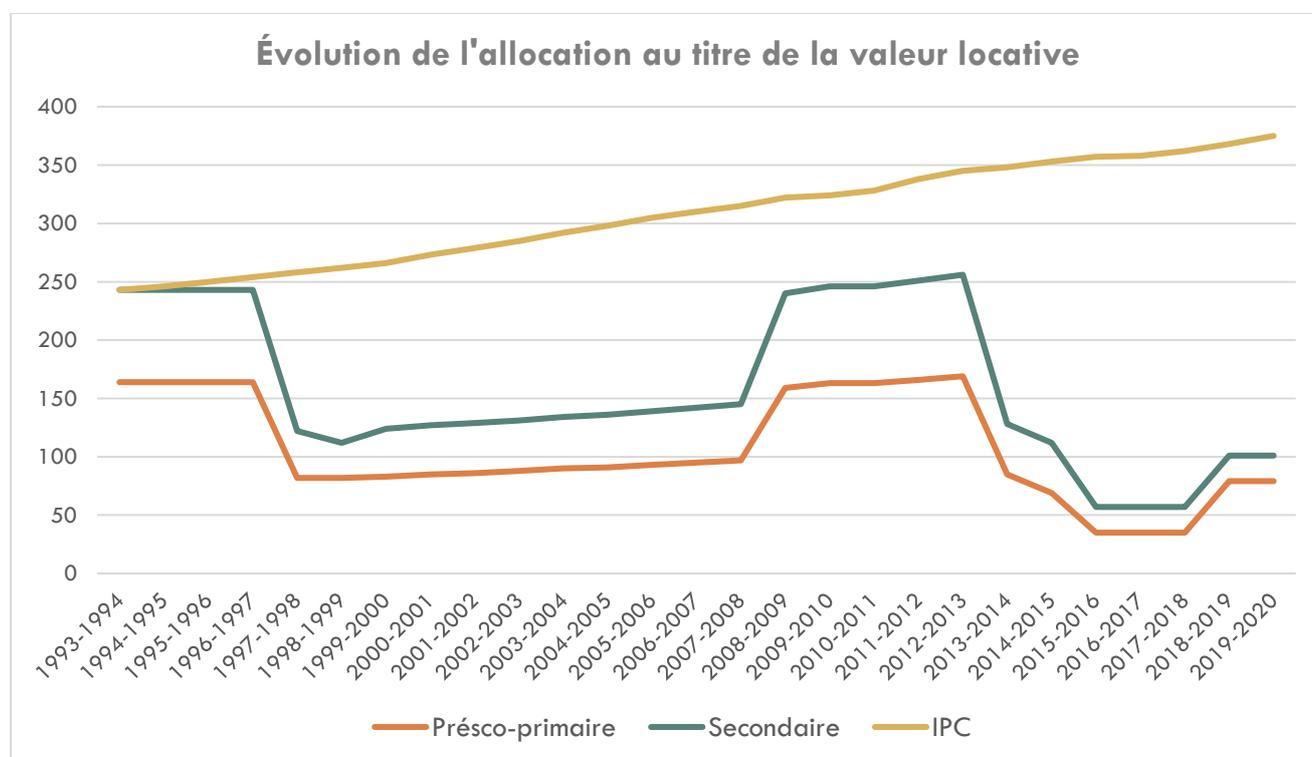
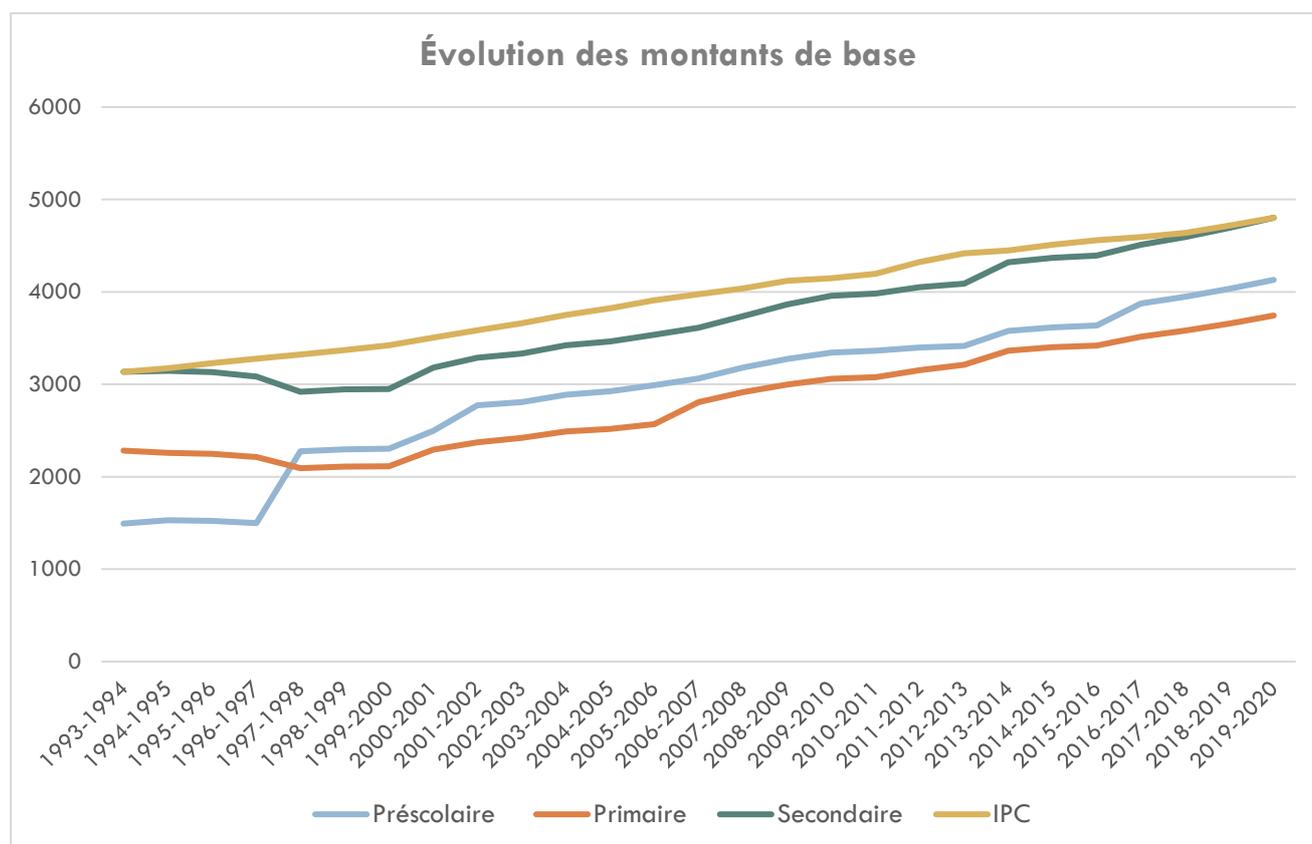
Espérons que les représentations de la FEPP se concrétiseront cette fois-ci, comme ce fut le cas en 2008, lors du lancement d'un important plan d'investissements en infrastructures par la ministre de l'époque, Michelle Courchesne.

<sup>4</sup> Source : [Budget de dépenses 2019-2020](#)

<sup>5</sup> Source : [Règles budgétaires pour l'année scolaire 2018-2019 – Établissements agréés](#)

<sup>6</sup> Source : [Plan québécois des infrastructures 2019 • 2029](#)

Les graphiques suivants permettent de suivre l'évolution de ces sommes depuis l'instauration des règles budgétaires en 1993-1994.



## Le PQI 2019-2029 – Tableau des investissements par secteur et par année (éducation et enseignement supérieur)<sup>7</sup>

### Investissements au PQI 2019-2029 par secteur et par année (contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Secteur	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Total
Éducation	1 316,6	1 341,3	1 863,9	2 271,7	1 740,1	1 187,6	1 082,0	1 095,9	1 001,2	988,9	13 889,2
Enseignement supérieur	998,7	943,5	768,1	577,4	513,4	530,5	524,3	525,6	502,4	491,7	6 375,6

### Les prix de l'ADIGESEP

Les appels de candidatures pour le [prix d'excellence](#) et le [prix de la relève Julie-Pothier](#) seront bientôt portés à la connaissance de vos conseils d'administration. La date limite de dépôt des dossiers de candidatures est le **14 juin 2019**.

Pour télécharger les documents, visitez le site [adigesep.ca](http://adigesep.ca).

### Retour sur la formation des 8 et 9 février 2018

#### La formation de l'ADIGESEP sur le *Leadership collaboratif* par [Caroline Durand](#).

- Adhésion ou mobilisation: choisir la bonne approche.
- Prendre des décisions de manière collaborative et faire consensus en contexte d'incertitude.
- Être solide en zone de turbulence et savoir lâcher prise lorsque nécessaire.



Les 7 et 8 février 2019  
[Auberge Godefroy](#)

#### Un succès... renouvelé!

Ça, c'était en février 2018.

En février 2019, voici l'évaluation de nos participantes et participants à propos de notre animatrice, Caroline Durand :

A su guider les participants vers les objectifs de la session	100 %
Maîtrisait le contenu de la formation	100 %
Était dynamique	100 %
Suscitait la participation	100 %
Était à l'écoute des participants	100 %

<sup>7</sup> Source : [Plan québécois des infrastructures 2019 • 2029](#), page B.4

Les commentaires sont éloquentes :

*Je suis très satisfaite ! J'ai bien apprécié ! Beaucoup d'échanges et de transferts possibles. Super formation, belle ambiance! Beaucoup de professionnalisme. Le ton est agréable et le sourire fait du bien ! Équilibre entre théorie et pratique.*

*La formation tombait à un moment clé pour moi. Alors, je serai en mesure d'appliquer ce que j'ai appris. Notions importantes reliées à notre travail. Bon groupe, dynamique, échanges intéressants. L'équilibre entre théorique et échanges. Réseautage et discussions informelles. Concret, pratique et applicable. Suscite de nombreux échanges et un partage de nos expériences professionnelles.*

*On a besoin de quelqu'un comme Caroline pour nous encadrer à partager nos vécus. SVP, continuer avec elle l'an prochain ! Caroline est très sécurisante. J'aime beaucoup son style d'animation.*

## Doit-on revoir la mission de l'ADIGESEP ?

Lors de cette formation, les participantes et participants ont été invités à échanger sur la mission de l'ADIGESEP, dans le contexte particulier des débats qui continuent de solliciter le monde de l'éducation québécois. On l'a constaté récemment lors de la publication du Projet de loi 21 sur la laïcité : certains déplorent en effet que les établissements d'enseignement privés [ne soient pas assujettis](#) aux dispositions visant l'interdiction du port de signes religieux pour le personnel enseignant et le personnel de direction.

La question a été soulevée par des représentants de la FEEP, soucieux d'obtenir des appuis sur la place publique. En effet, par la voix de sa directrice générale, Nancy Brousseau, la FEEP souhaiterait que l'ADIGESEP adopte une posture plus militante et appuie systématiquement la FEEP, notamment dans les débats récurrents du financement public de l'enseignement privé. On compare la situation de la FEEP avec celles des nombreux organismes du secteur public, fortement représentés sur différentes tables de consultation orchestrées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

### L'offre de formation et les services de l'ADIGESEP

Au-delà des missions respectives des deux associations (la FEEP représente les établissements, vus comme des corporations, alors que l'ADIGESEP réunit des directrices générales et directeurs généraux, vus comme des personnes), on constate par ailleurs que les offres de formation peuvent difficilement se distinguer de façon marquée. En outre, l'ADIGESEP offre des services de soutien direct à ses membres, dont certains peuvent se trouver en opposition avec les services de la FEEP (exemples de soutien de l'ADIGESEP : négociation d'un contrat avec le conseil d'administration de l'établissement et négociation de la rémunération du/de la DG). En outre, les deux associations ne profitent pas des mêmes ressources. La FEEP, riche des cotisations des établissements membres, dispose d'une permanence fort bien dotée, alors que l'ADIGESEP ne peut compter que sur le bénévolat des membres de son conseil d'administration.

### Résumé des discussions

À la question sur la révision éventuelle de **la mission** de l'ADIGESEP, en vue d'en faire une association militante qui appuierait la FEEP, les participantes et participants ont exprimé différents points de vue.

« La FEEP, c'est nous aussi ». Cette formule illustre le fait que ce sont les mêmes personnes qui sont membres des deux regroupements. À ceci près que l'ADIGESEP ne réunit pas toutes et tous les DG dont les établissements sont membres de la FEEP. Cela étant, certains trouvent cette perspective intéressante même si cela soulève la question des moyens à notre disposition (représentation, participation à des réunions de consultation avec des représentants du MEES ou du Conseil supérieur de l'Éducation, rédaction de mémoires et de communiqués, etc.). Cela impliquerait aussi de réviser nos règlements et, idéalement, d'accroître notre membership. On a évoqué la possibilité de former des comités de travail dont le mandat serait de produire différents avis sur les enjeux qui concernent l'enseignement privé et l'éducation au Québec de façon générale.

D'autres estiment qu'il ne faut pas dénaturer la mission première de l'ADIGESEP, qui est d'offrir du soutien aux personnes qui en sont membres.

En ce qui a trait aux **services**, encore ici, il faut se distinguer de ceux offerts par la FEEP. Les services portant sur le conseil en rémunération, la négociation du contrat, les conditions de travail, l'assistance juridique sont bien perçus et différents de ce que la FEEP peut offrir. En revanche, le programme d'aide semble moins utile, dans la mesure où le service d'assurance de la FEEP propose aux établissements un produit comparable à coûts avantageux. Par ailleurs, on exprime l'idée que le mentorat pourrait être assumé par une firme externe au lieu de DG retraités (malgré tout le bien qu'on en pense...). On s'entend sur l'importance d'adapter les services de l'ADIGESEP aux besoins des nouvelles et nouveaux DG : accueil, réseautage, accompagnement lors de la négociation du premier contrat, mentorat, etc. L'ADIGESEP pourrait même organiser des activités sociales régionales pour faciliter le réseautage.

La **formation**. On propose de travailler de concert avec la FEEP, d'exploiter les aspects relationnels de la fonction de DG de même que le réseautage. Les aspects reliés à la gouvernance et aux relations avec le CA ont aussi émergé des discussions, tout comme l'étude de cas concrets. Le codéveloppement est suggéré. Deux éléments rallient les participantes et participants : ne plus offrir de formation de nature « spirituelle » et bien délimiter les zones respectives de l'ADIGESEP et de la FEEP dans les thèmes mis de l'avant. Du reste, l'apport de notre personne-ressource Caroline Durand en 2018 et 2019 s'inscrit de façon éloquent dans le respect de ces critères.

## Les services de l'ADIGESEP



### SERVICE D'AIDE JURIDIQUE PROFESSIONNEL

Service-conseil lors du renouvellement de votre contrat ou en cas de licenciement ou congédiement.



### CONTRAT

Proposition d'un contrat qui tient compte de vos intérêts comme salarié de l'établissement.



### PROGRAMME D'AIDE

Appui concret à la personne aux prises avec des problèmes professionnels, familiaux, psychologiques ou autres.



### DOSSIER SUR LA RÉMUNÉRATION

Éléments permettant de négocier votre salaire avec le conseil d'administration de l'établissement.



### POLITIQUE DE CONDITIONS DE TRAVAIL POUR LE PERSONNEL-CADRE

Proposition d'un cadre de référence pour concevoir une politique de conditions de travail.



### SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL POUR LES DIRECTIONS GÉNÉRALES

Service de mentorat.

## VOTRE CA

Président : **Richard Custeau**  
DG, École secondaire Marcellin-Champagnat  
[richard.custeau@i-esmc.qc.ca](mailto:richard.custeau@i-esmc.qc.ca)

Secrétaire : **Brigitte Raymond**  
DG, École Lucien-Guilbault  
[b.raymond@lucien-guilbault.ca](mailto:b.raymond@lucien-guilbault.ca)

Trésorier : **Daniel Trottier**  
Ex-DG, Collège Beaubois  
[d.trottier@usherbrooke.ca](mailto:d.trottier@usherbrooke.ca)

### Administratrices

**Cathie Bouchard**  
DG, Collège Saint-Paul  
[CBouchard@college-st-paul.qc.ca](mailto:CBouchard@college-st-paul.qc.ca)

**Marie-Claude Bénard**  
DG, Centre François-Michelle  
[mcbenard@francois-michelle.qc.ca](mailto:mcbenard@francois-michelle.qc.ca)

**Karine Rivet**  
DG, École Vision Terrebonne  
[krivet@ecolevision.com](mailto:krivet@ecolevision.com)